

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

François Hollande, Angela Merkel et l'emploi des jeunes

- International - Europe -

Date de mise en ligne : lundi 3 juin 2013

Démocratie & Socialisme

Mardi 28 mai, François Hollande et Angela Merkel déclaraient, lors d'une conférence de presse à Paris, qu'ils allaient engager une « offensive » franco-allemande pour soutenir l'emploi des jeunes.

François Hollande soulignait que dans l'Union européenne « près de 14 millions sont sans travail, ne suivent pas d'études ou ne sont pas en apprentissage ». Il précisait « *6 millions de jeunes [de 15-24 ans] sont au chômage en Europe* ». La différence entre les deux chiffres signifiait simplement que 8 millions de jeunes sans travail ne sont pas indemnisés.

En France, des jeunes de 15 à 29 ans qui ne sont ni en emploi, ni en formation s'élève à 14,9 % de cette tranche d'âge et les contrats précaires sont le lot de 32,9 % de ceux qui ont un emploi [1].

Ce ne sont pas, malheureusement, les « contrats de générations » mis en place par le gouvernement Ayrault qui changeront grand-chose à cette situation. L'Observatoire des conjonctures économiques [2] estime que l'« effet d'aubaine » lié à ces contrats sera très important. Sur 500 000 contrats de génération prévus sur 3 ans, ce sont, au mieux 78 000 emplois nouveaux qui seront créés, soit 26 000 par an. Ce chiffre de 26 000 est intégré dans les prévisions de l'Unedic qui chiffre à 178 000 le nombre de demandeurs d'emplois (indemnisés) supplémentaires en 2013.

L'« effet d'aubaine » signifie que les employeurs embaucheront des jeunes qu'ils auraient de toute façon embauchés, garderont des salariés de plus de 55 ans qu'ils auraient de toute façon gardés mais empocheront au passage les importantes exonérations de cotisation prévues par ce type de contrat.

Engager l'« offensive » contre le chômage des jeunes paraît des plus opportuns. L'initiative conjointe d'Angela Merkel et de François Hollande pose cependant plusieurs questions.

1 - D'où vient le chômage des jeunes européens ?

L'augmentation rapide du chômage des jeunes au cours des 5 dernières années ne peut être séparée de l'augmentation globale du chômage. Si 60 % des jeunes sont au chômage en Grèce c'est parce que 27,6 % de la population active est au chômage. Si 56 % des jeunes sont au chômage en Espagne, c'est parce que 27,2 % de la population active est au chômage. Il en va de même au Portugal et en Italie où 38 % des jeunes sont au chômage et où le taux de chômage global (catégorie A) atteint respectivement 17,6 % et 11,5 %, en augmentation constante.

L'augmentation du chômage global ne tombe pas du ciel. Elle est le produit direct des plans de destruction sociale imposés à la Grèce, au Portugal et à l'Espagne par la Troïka (BCE, Commission européenne et FMI). Elle est pour des pays comme l'Italie ou la France le produit des politiques d'austérité qui étouffent la croissance économique.

Le taux de chômage des jeunes en Allemagne, est relativement bas : 8 % des jeunes de 14 à 25 ans. Mais s'il y a peu de jeunes Allemands au chômage, c'est tout simplement parce qu'il y a peu de jeunes Allemands. Le taux de fécondité des femmes en âge de procréer est égal à 2 enfants par femme en France, il n'est, depuis plusieurs décennies que de 1,4 en Allemagne [3]. Alors que la France assure le renouvellement des générations, la population allemande diminue constamment et peu de jeunes arrivent chaque année sur le « marché du travail ».

2 - Angela Merkel est-elle vraiment la mieux placée pour soutenir l'emploi des jeunes européens ?

La droite européenne, dont Angela Merkel est la tête de file et José Manuel Barroso (le président de la Commission européenne) le second couteau, a imposé les plans de destruction sociale qui frappent la Grèce, le Portugal, l'Irlande ou l'Espagne. Elle a, également, imposé qu'en Grèce, le Smic jeunes diminue de 32 % (de 751 euros à 510 euros par mois). Le résultat de cette politique, nous l'avons sous les yeux : 60 % des jeunes Grecs sont au chômage et les jeunes Grecques sont les plus touchées.

Est-il, dans ces conditions vraiment judicieux pour François Hollande de s'engager aux côtés d'Angela Merkel dans une « offensive » contre le chômage des jeunes, sans émettre de critique sur les effets de la politique de la chancelière allemande quant à la situation catastrophique de l'emploi des jeunes en Europe ?

3 - Que représentent les 6 milliards d'euros prévus par le plan franco-allemand ?

C'est, malheureusement, un chiffre dérisoire, un peu moins de 0,05 % du PIB européen. Il n'a pas le moindre rapport avec l'ampleur du problème.

D'autres chiffres ont été avancés, prenant en compte des prêts de la Banque européenne d'investissement (BEI). Ils ne peuvent pas être retenus. Il suffit pour le constater de s'intéresser au sort des 120 milliards du « pacte de croissance » de François Hollande. Ils faisaient appel au financement de la BEI : ils ont disparu.

Ce n'est pas avec une somme aussi dérisoire que ces 6 milliards d'euros (sur la période 2014-2020 !) qu'il sera possible de garantir qu'aucun jeune Européen « ne reste plus de quatre à six mois sans emploi, formation ou stage » et surtout trouve un véritable emploi.

4 - Quelle pourrait être l'efficacité des mesures proposées ?

Ce plan prévoit 3 séries de mesures.

Tout d'abord, le financement des PME.

Il faudrait donc que ce financement soit lié de façon précise à ces créations d'emplois pour les jeunes.

Il faudrait, également, prendre garde que les fonds attribués aux PME n'aillent pas alimenter les résultats des grands groupes et les dividendes de leurs actionnaires. En France, les PME indépendantes des grands groupes ne représentent que 2 millions d'emplois salariés et les entreprises de taille intermédiaire (ETI) seulement 166 000 [4], très loin des chiffres habituellement avancés sur les PME et les ETI qui emploieraient 70 % des salariés en France. Un grand nombre de PME « indépendantes » sont en réalité des sous-traitantes des grands groupes.

La formation en alternance

L'apprentissage, comme la formation en alternance ne créent aucun emploi. Ils ne font que changer la place dans la file d'attente pour l'emploi.

L'image libérale selon laquelle des millions d'emplois n'attendraient que des salariés formés pour les occuper est une illusion dangereuse. Si c'était le cas, les entreprises paieraient pour former les jeunes qu'elles auraient embauchés, comme elles le faisaient au début des années 1970.

Un « Erasmus de l'alternance »

C'est la même illusion qui nous est proposée : les emplois existent en Europe, il suffirait que les jeunes européens soient plus mobiles. Sans doute, aussi, que l'obstacle linguistique disparaisse.

De très nombreux jeunes, en Espagne, en Grèce, au Portugal se disent prêts à émigrer pour trouver un emploi. L'Irlande est redevenue une terre d'exil. Demain, si les politiques d'austérité continuent, ce sera le tour des jeunes Italiens et des jeunes français. Où iront-ils ? En Allemagne dont la production, faute de débouchés en Allemagne, dans les autres pays européens ou en Chine, est au bord de la récession ?

La solidarité envers les jeunes et les seniors

François Hollande a parfaitement raison d'avancer l'idée que la solidarité envers les salariés âgés et envers les jeunes est une nécessité.

La conclusion pratique de ce souhait est évidente pour la réforme qui se prépare de nos retraites : il ne faut surtout pas écouter le Medef. Il propose de différer l'âge légal de départ en retraite et d'allonger la durée de cotisation. L'exemple même d'un manque de solidarité entre les seniors, qui seraient obligés de continuer à travailler à un âge où ils seraient beaucoup mieux à cultiver leur jardin, et les centaines de milliers de jeunes qui ne trouvent pas d'emploi.

[1] Guillaume Allègre, Marion Cochard et Mathieu Plane. « *Quels effets du « contrat de génération » sur l'emploi et les finances publiques* » - Revue de l'Observatoire des conjonctures économiques (OFCE) / Prévisions - Hors série 2012.

[2] Étude citée.

[3] Gérard Cornilleau « *France-Allemagne : le grand écart démographique* » - OFCE - 20 septembre 2012.

[4] Insee Première n° 1399 - Mars 2012.